

Mémoire d'accueil

Un ancien responsable de bureau d'accueil témoigne

*Paul MUZARD **

Si l'on se reporte aux débuts de l'industrialisation — depuis 1850 — on doit bien convenir que les travailleurs étrangers n'ont jamais été accueillis autrement que par le mépris. Mépris de travailleurs voués aux travaux méprisants ou méprisables en ce que les nationaux, voire les plus anciens dans l'immigration, refusaient de les assumer parce que dangereux, pénibles, sales, insalubres. Le travail méprisé attire le mépris sur celui qui l'accomplit.

Le racisme ou la xénophobie qui ont sévi tout au long de cette histoire étaient encore plus virulents en périodes de crise (nous sommes à la quatrième crise depuis 1840) où le chômage provoquait des réactions vives, et parfois expéditives, sous couvert de préférence nationale ; l'actualité en ce domaine nous éclaire sur ce passé, bien que l'histoire ne se répète pas à l'identique.

L'accueil du pauvre

Aux mauvaises conditions de travail, s'ajoutaient des conditions de logement lamentables. Les plus anciens parmi nous se souviennent, au cours des années 60, des bara-

gements de chantier, des "chambres" aménagées dans l'usine comme celles disposées dans une briqueterie à côté de la cheminée qui diffusait une chaleur torride accompagnée du bruit insupportable des moteurs de soufflerie ; il y avait aussi les meublés avec les lits occupés par "équipes des 3/8" ou les petits bidonvilles comme celui disposé près de l'actuelle clinique Belledonne (*NDLR : région grenobloise*) et que les services préfectoraux avaient dissimulé derrière des arbres pendant la durée des Jeux Olympiques de 1968.

Certes des services sociaux ont été chargés d'apporter une aide administrative, surtout depuis 1950, mais sans disposer de pouvoirs sur les conditions de vie et de travail. Il n'est pas anodin de rappeler que la gestion de l'immigration a été, quasi constamment, confiée au Ministère du Travail, sauf en matière de police ; les étrangers étaient avant tout des "travailleurs", enfermés ou confinés dans leur statut de producteurs. A Grenoble, une seule association, ouverte surtout aux Algériens, a véritablement fait un travail d'accueil à partir de 1955, en matière de formation, de logement, de service administratif. Puis les événements de 1968 ont été porteurs d'une ouverture positive d'ap-

roche des immigrés. Des associations se sont créées dans la foulée, cependant que la législation apportait des améliorations significatives en matière de logement avec exigence de normes particulières pour les gros chantiers, dont ceux des barrages hydrauliques ou des centrales nucléaires.

La création par le Ministère du Travail et de l'Emploi, d'un réseau national d'accueil en 1973 apparaissait comme un facteur d'espérance et aussi comme un paradoxe, puisque dès 1974 le gouvernement français mettait fin à l'immigration des travailleurs : théoriquement un service d'accueil devenait obsolète ; mais les immigrés avaient été tellement mal accueillis qu'un certain retard était à rattraper. L'apport d'une aide supplémentaire sur le plan administratif incluant l'interprétariat a grandement sécurisé des travailleurs complètement "perdus" face aux législations ou réglementations extrêmement compliquées, telles celles de la Sécurité Sociale ; on pouvait réellement parler d'accueil en ce domaine en ce que l'interprétariat stricto sensu constituait une aide imparfaite si elle ne s'accompagnait pas d'une traduction des codes culturels ; pour être certain d'être compris, il ne suffit pas de parler la langue, encore faut-il

s'exprimer dans le même langage. Cette dimension est encore trop méconnue aujourd'hui, notamment dans un certain nombre d'Administrations ou de Services dont les professionnels n'ont jamais été formés à ce genre d'accueil pleinement respectueux de la personne. A tel point que se pose aujourd'hui encore — thème récurrent ! — la problématique de suppression de services spécifiques aux immigrés, le recours au droit commun étant un gage d'intégration. Les services de droit commun n'ont jamais été prêts, dans leur ensemble, à assumer l'accueil de tous les usagers.

D'autres initiatives dont l'émission Mosaïque a constitué le phare, témoignaient d'un accueil de personnes reconnues dans leur identité et non plus seulement comme "travailleurs".

L'accueil administratif, de soutien dans la vie quotidienne, a cependant pu apparaître comme l'accueil du pauvre, l'accueil de l'usager marginalisé, dans des locaux à lui, où il ne gênait personne. Cette remarque ne met pas en cause les professionnels des services spécifiques qui ont réussi et réussissent à sensibiliser certains partenaires, à s'impliquer dans des structures communales de quartier ou dans le secteur scolaire, à prendre leur place dans les politiques de la Ville, jouant ainsi un rôle de complémentarité qui, par ailleurs, associe des personnes issues de l'immigration porteuses de compétences de terrain.

Vers une citoyenneté partagée

Peut-on encore parler d'accueil aujourd'hui ? Les jeunes nés en

France, le plus souvent de nationalité française, ne sauraient être considérés comme étant à accueillir ; beaucoup de parents sont, de leur côté, à ce point familiarisés avec la vie en France qu'ils n'envisagent pas, sauf exceptions, d'aller vivre dans un ailleurs. Restent bien sûr les primo-arrivants qui ne constituent plus des vagues comparables à celles des années soixante.

Si un service d'accueil tel qu'il a été conçu à l'origine n'est plus tout à fait adapté, la notion d'intégration qui lui est substituée nourrit une réelle ambiguïté ; en effet un certain nombre de travaux, dont ceux de Michèle Tribalat, attestent que l'intégration des immigrés est en marche ; la durée de leur séjour, l'identité culturelle de leurs enfants formés par l'école française attestent de leur enracinement, et c'est au moment où celui-ci est une réalité que le langage officiel insinue le doute. Or le problème majeur de notre temps est celui de l'intégration sociale ; la crise de financiarisation de l'économie en faisant passer l'argent avant l'emploi produit exclusions, précarités, inégalités aggravées, discriminations ; comme pendant toute crise de ce type, une opinion inquiète a besoin de boucs émissaires, rôle attribué "traditionnellement" aux étrangers ; c'est alors que les difficultés, vécues dans des quartiers où un certain nombre de problèmes vitaux sont concentrés, sont ethnicisées, débouchent sur des amalgames à la fois simplistes et dangereux. La crise, dans sa progression actuelle, désintègre une partie de la société ; beaucoup de gens perdent leurs repères, des valeurs s'émoussent, des discriminations sont considérées comme la norme.

Dans ce contexte la xénophobie et le racisme prennent des formes qu'on croyait révolues. Le rejet des immigrés, leur renvoi sans se poser même la question de leur nationalité réelle, et même la Haine, en certains cas qui ne sont pas isolés, empoisonnent les relations humaines et la cohésion de la société. D'une manière générale, au cours des crises successives, c'est lorsque les étrangers étaient le plus intégrés, le plus stabilisés, que leur rejet était le plus fort ou le plus violent.

Le problème alors n'est plus celui de l'intégration, ni celui de l'accueil, mais celui de la citoyenneté. Il s'agit aujourd'hui, indépendamment des luttes pour s'attaquer à la racine de la crise, de reconstruire, de reconstruire, une société citoyenne, d'encourager des solidarités, de faire éclater les propos ou comportements irrationnels. Ce travail est difficile, du fait de sa nouveauté et de sa gravité : comment des gens peuvent apprendre ou ré-apprendre à s'accueillir les uns les autres dans la diversité de leurs origines, de leurs parcours, de leur histoire ? Comment aussi peuvent-ils se nourrir de la mémoire de cette longue contribution des travailleurs français et étrangers mêlés, dans la construction de l'industrie française ? Pour retrouver et assurer à la fois une citoyenneté partagée ?

* Retraité, ancien directeur d'un bureau d'accueil